



PROCES-VERBAL de Désignation par tirage au sort des Jurés d'Assises Pour l'Année 2022

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept juin à 10 heures dans la salle du Conseil Municipal de la commune de Ruaudin, en application de l'Arrêté préfectoral du 6 avril 2021, Madame Carole HEULOT, Maire a procédé publiquement à la désignation des 9 jurés, par tirage au sort, à partir de la liste électorale générale de la commune.

Tirage au sort effectué par :

Monsieur Christian VERNET, 1^{er} adjoint

Madame Liliane MAINGARD, 4^{ème} adjointe

Après lecture de l'arrêté préfectoral du 6 avril 2021 et conformément à la circulaire, Madame Carole HEULOT informe l'assemblée que le tirage au sort des jurés sera procédé de la façon suivante :

- Les membres présents énonceront à tour de rôle, un numéro compris entre 1 et 280 pour déterminer le n° de page et un numéro entre 1 et 10 pour déterminer le n° de ligne. Ces numéros correspondent au nom d'un électeur sur la liste électorale générale. L'électeur désigné sera au moins âgé de 23 ans au cours de l'année 2022.

Il sera ensuite adressé à chaque personne tirée au sort une lettre explicative.

Fin du tirage au sort à 10h15

Carole HEULOT

Maire

Christian VERNET

1^{er} adjoint

Liliane MAINGARD

4^{ème} adjointe



Commune de RUAUDIN

Tirage au sort des jurés d'assises pour 2022

JURÉS	Nom de famille suivi du nom marital et prénom de l'électeur
1	BOUttIER Arnaud
2	REVERT Valérie
3	GASSELIN Angélique épouse CHOUTEAU
4	LEVASSEUR Estelle
5	CLOUÉ Lucille
6	NOIRET Valérie
7	TOUROUL Liliane épouse MOITIÉ
8	DENEAU Frédéric
9	MICHAUD Anne épouse DREAN